

N° 2011-380

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 16 novembre 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	09/11/2011
Affichage	09/11/2011

**Nombre des Membres
du Conseil Municipal**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian.
ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENNAIRE Catherine.

THEME :
INTERCOMMUNALITE 1.

OBJET : PETITE ENFANCE :
AVENANT AU CONTRAT ENFANCE
JEUNESSE LIANT LA CCB ET
L'ENSEMBLE DES COMMUNES.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, ESTACHY Monique, ESCALLIER Karine,
ROUBAUD Sabin.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Marie MARCHELLO.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Contrats Enfance jeunesse (CEJ) ont été signés entre certaines communes de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hautes Alpes pour permettre le financement par la CAF des activités jeunesse réalisées par ces communes et sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant que le CEJ signé avec la commune de Saint-Chaffrey est arrivé à échéance le 31/12/2010 et que le renouvellement des actions sur Saint-Chaffrey et leur intégration au CEJ nécessite la signature d'un avenant 2011 au CEJ 2010-2013 liant la Communauté de Communes du Briançonnais et l'ensemble des communes,

Considérant qu'il s'agit d'un contrat « d'objectifs et de financement qui contribue au développement et au maintien d'un accueil destiné aux enfants et aux jeunes » et que la CAF souhaite, dans un souci de cohérence territoriale, que l'ensemble des collectivités du territoire, compétentes en matière d'enfance et de jeunesse, signe ces avenants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes, un avenant 2011 au Contrat Enfance jeunesse 2010-2013 liant la Communauté de Communes du Briançonnais et l'ensemble des communes, avenant intégrant les actions de Saint-Chaffrey au CEJ.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gérard FROMM', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE BRIANÇON' and a central emblem. The signature is written in a cursive style.

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 22 NOV. 2011

PUBLIÉ LE 22 NOV. 2011

NOTIFIÉ LE